



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-trois septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE ; Rémi CHABANAT ; Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER ; Laurent SERIER

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Laurent DOLCEMASCOLO
Mme Christian ROBIN à Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents :

Cindy FOUR

Secrétaire de séance : Laurent DOLCEMASCOLO

DELIBERATION

**Territoire Energie : Travaux d'éclairage public : Rénovation des parcs de luminaires
d'Eclairage public
N°2024/09/54**

Objet : Autre domaine de compétence des communes

- Vu la délibération n°2022/07/52 relative à la rénovation de l'éclairage public en Led

Madame le Maire informe que le conseil municipal que le plan de financement pour la rénovation de l'éclairage public en Led et modifier au regard des subventions en raison de subvention reçu Fonds vert Eclairage public à hauteur de 15% d'aide d'Etat au montant H.T des travaux à réaliser.

Madame le Maire donne lecture du plan de financement.

Montant prévisionnel des travaux : 136 000.00 € H.T

Financement Fonds vert 20 400.00 € H.T

Territoire Energie 57 800.00€ H.T

AR Prefecture

063-216302653-20240923-20240954-DE
Reçu le 01/10/2024



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2024

Commune Fonds de concours 57 851.84 € H.T

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité.

- Approuve le projet
- Autorise Mme le Maire à signer la convention financière

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 23 septembre 2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT



AR Prefecture

063-216302653-20240923-20240954-DE
Reçu le 01/10/2024